



Date limite d'inscription : 18 octobre 2024

Engagement d'assiduité

En signant ce document, le candidat s'engage à participer à la préparation en effectuant les devoirs d'entraînement, et en étant assidu à l'ensemble des classes virtuelles.

Le candidat s'engage également à se présenter à l'épreuve du concours ou de l'examen professionnel ainsi qu'à aviser la SDRF le plus tôt possible de l'impossibilité d'effectuer la préparation en cas de contrainte majeure.



À défaut, une éventuelle demande d'inscription pour une préparation ultérieure ne sera pas prise en compte.

NB : la SDRF ne prend pas en charge les frais liés au transport, à l'hébergement et à la restauration.

Calendrier prévisionnel :

Devoirs d'entraînement	Classes virtuelles
1 ^{er} devoir : mise en ligne le 18 novembre 2024	1 ^{ère} classe virtuelle : 19 novembre 2024
	2 ^e classe virtuelle : 03 décembre 2024
2 ^e devoir : mise en ligne le 13 janvier 2024	3 ^e classe virtuelle : 28 janvier 2025
	4 ^e classe virtuelle : 01 avril 2025

Le préparant	Le responsable hiérarchique	Le correspondant local de formation
Nom et prénom : <input type="text"/>	Nom et prénom : <input type="text"/>	Nom et prénom : <input type="text"/>
Date : <input type="text"/>	Qualité : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/>
Signature : <input type="text"/>	Date : <input type="text"/>	Signature : <input type="text"/>
	Signature : <input type="text"/>	